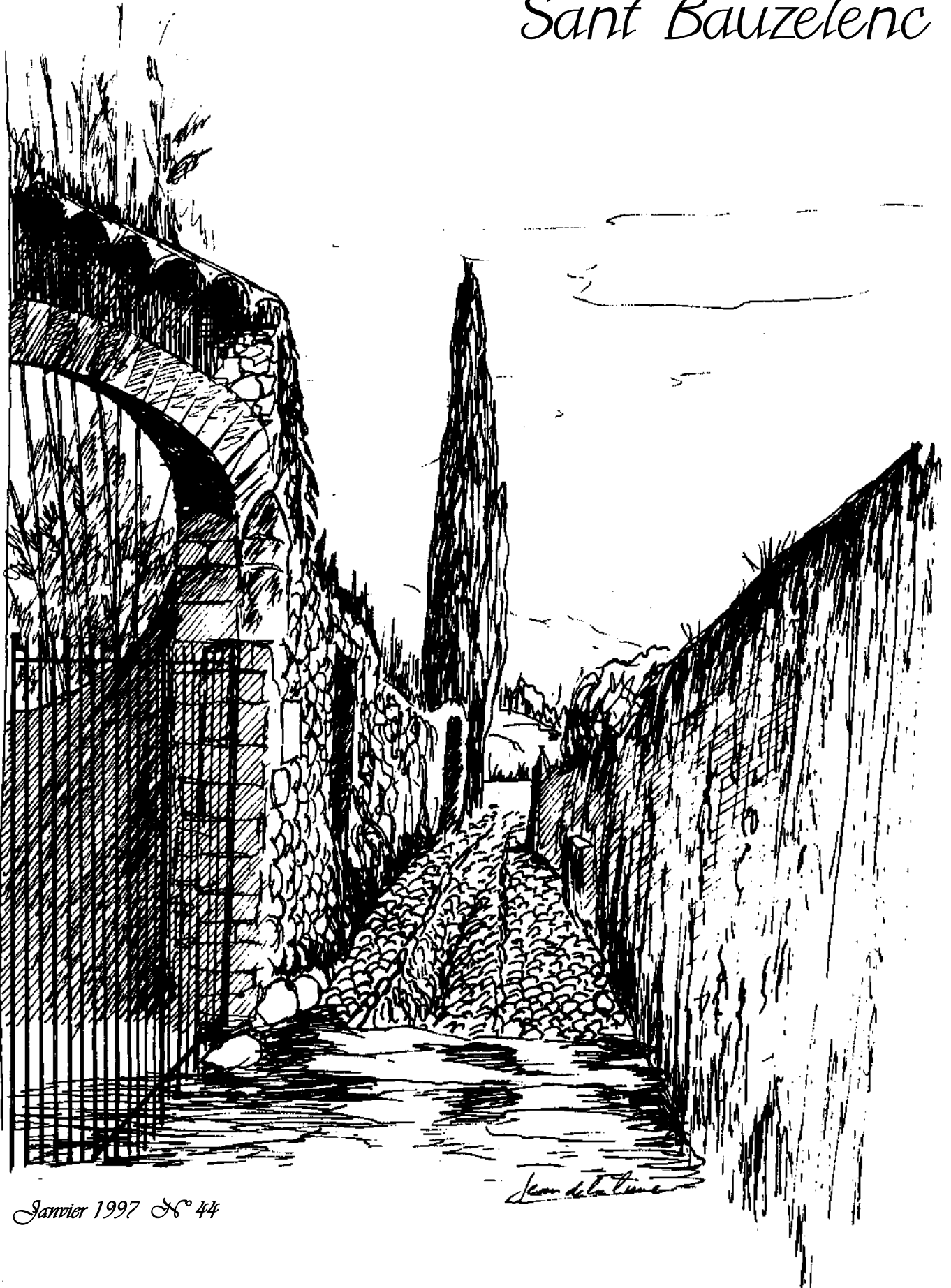


# LO PUBLIAIRE

Sant Bauzelenc



Janvier 1997 N° 44

## Editorial

Courant décembre, j'avais rédigé un éditorial commençant par : " Ce numéro sera sans doute un peu moins copieux que celui d'octobre. On prend les articles qui viennent. Ils sont plus ou moins nombreux et longs. Ça ne se décide pas à l'avance. Et chaque fois, le résultat est un peu une surprise, y compris pour l'équipe du Publiaire qui, de son côté, fait ce qu'elle peut." C'était juste après la dernière réunion de l'équipe pour préparer ce numéro .

Il y avait très peu d'articles . Puis, le temps de les faire taper et de faire le montage d'une maquette un peu maigre, d'autres textes nous sont parvenus, souvent autres que ceux qui nous avaient été promis et non livrés . Et cela jusqu'à la dernière minute où il faut bien, à un moment ou un autre, arrêter de modifier et remodeler le montage général . La conséquence est qu'il est difficile de prévoir et de réaliser un ensemble cohérent qui ait une certaine unité de thème, contrôlé et décidé par l'ensemble de l'équipe en réunion régulière . Mais le résultat est ce qu'il est, et il reflète assez bien le côté imprévisible du "Publiaire", résultat de l'effort de quelques-uns pour exprimer fidèlement la vie de notre village .

Espérons tout de même que nos amis lecteurs continueront à y trouver leur plaisir . Comme une fois sur quatre, ce numéro ouvre une nouvelle année. Mille neuf cent quatre vingt seize a été chargée en eau et en événements de toutes sortes, publics ou privés, que nous ne pourrions pas tous relater. Joies et peines se succèdent dans la vie et chacune a une valeur importante. Souhaitons simplement que l'année qui commence soit la plus heureuse possible pour nous tous.

Comme à l'accoutumée, un pot réunira les amis du Publiaire, en février probablement. Une annonce publique vous en avertira.

Bonne lecture... Et bonne année !

Jean Suzanne.



( Association loi de 1901 )  
Rue de la Roubiade  
34190 St BAUZILLE DE  
PUTOIS

**LO PUBLIAIRE**  
SANT BAUZELENC

Gérants co-responsables  
Jean SUZANNE - Patrick  
DOL

**Prochaine parution N° 45**  
**Avril 1997**

## Au Sommaire de ce Numéro

Editorial.....	2
Sept siècle au pays de Ganges .....	3
Un musée à St-Bauzille .....	4
La bibliothèque municipale.....	4
Cinéma - Théâtre - Conteurs.....	5
Invitation à la vie du journal.....	5
La chèvre et le loup (conte).....	6 & 7
Courrier des lecteurs .....	8
Ruelle .....	9
Où situez-vous Roquefort ? .....	9
Les amis des beaux-Arts.....	9
Le chocolat.....	10
Une "Table ouverte" à Ganges .....	10
Une histoire de sang .....	11
Espace Marjac .....	12
Un peu d'histoire sur l'évolution du mobilier.....	12 à 14
Salle multi-sports .....	15
L'Etoile sportive.....	15
Dotation aux associations 1996.....	16
Les Voeux du Maire .....	17
conseils municipaux.....	17 & 18
Etat civil / Permanences .....	19
Enquête	
"Reconnaissons nos aînés" .....	20

Illustration page de couverture  
- La ruelle sans NOM -  
Dessin de Jean de La Lune

Reproduction interdite de tout ou partie  
de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité  
dans le journal  
"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"



## Sept siècles au pays de Ganges

Dans le numéro de novembre 96 du journal « Notre temps », il y a un long article sur la généalogie « retrouvez vos racines ». Je l'ai lu avec intérêt car j'ai aussitôt pensé au livre de Mme Gay-Petit. Notre temps disait « il suffit d'un rien, d'une photo jaunie, d'un billet doux déchiré, d'un bout de légende pour susciter les premières curiosités » Catherine Gay-Petit nous donne sa motivation : aucun mystère. A l'âge de 10 ans, sa grand-mère leur a montré l'arbre généalogique de la famille Gay fait en 1950 par un cousin, elle s'arrêtait en 1730. Adulte, elle a voulu en savoir plus et remonter les siècles. Je ne connais pas l'auteur, je peux parler de son livre en toute objectivité.

Comment, lorsqu'on habite la région, ne pas être attiré par le titre « Sept siècles au pays de Ganges » et par la belle couverture qui représente le Mas de Valfleury entre le plateau de Thaurac et la montagne de St-Mécisse ?

Ce livre peut intéresser les cévenols qui connaissent soit la région, soit Agonès, soit la famille Gay, les lecteurs férus d'histoire, d'histoire des religions ou des guerres de religion.

Mme Gay-Petit a suivi sa famille depuis le XIV<sup>e</sup> siècle grâce à un travail remarquable, à des années de recherches, je suppose souvent décourageantes mais avec la chance d'avoir eu son patrimoine conservé et sa famille qui n'a pas émigré lors des guerres de religion. Elle l'explique d'ailleurs dans l'introduction. Elle situe tout d'abord son village, l'origine du nom avec un rappel historique.

Elle dit « les Gay sont déjà à Agonès à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ». Elle parle de sa famille avant la

Réforme jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. 1509 début de la Réforme, le récit est plus étoffé, son aïeul Jean Gay adhère aux idées nouvelles et se marie avec une protestante. Ensuite, il lui faudra choisir entre l'abjuration ou l'exil (en France 24% des protestants s'exileront : des ouvriers et des artisans). Dans les Cévennes, il y en eut peu à cause du patrimoine à conserver. 1683 Louis Gay de Ganges s'enfuit en Hollande, Jean Gay abjure en 1685 à St-Bauzille avec des membres de sa famille et d'autres personnes, 52 en tout le même jour.

Bien sûr, il est question de la construction d'un temple à St-Bauzille 1612, de sa démolition 1647, de sa reconstruction 1653 et enfin de sa démolition définitive 1661. En 50 ans, il a été deux fois construit et deux fois démolé. Il serait intéressant de savoir ce que sont devenues les pierres. L'auteur dit que celles de la première construction ont servi à bâtir la maison du prieur.

Un long chapitre est consacré à la guerre des Camisards. Malgré les abjurations, il y a eu en cachette des descendants protestants même dans la famille Gay. A la Révolution, les Gay sont tous catholiques. Il faut remarquer qu'à cette période il est aussi difficile de pratiquer une religion qu'elle soit catholique ou protestante. Les idées de la famille et leur importance sont alors primordiales. Quant au patrimoine avant la Révolution, le Mas de la Vielle était le mas de la famille Gay protestante.

Exemple : Jean Gay, descendant des Gay protestants qui s'était converti et marié à une catholique abandonne le Mas et achète une maison dans le village d'Agonès 1767, son frère Louis protestant qui n'est pas l'aîné héritera. Ensuite des petits neveux vendront le Mas de la Vielle en deux parts. Cette propriété est restée 530 ans dans la famille Gay. Cyrien arrière petit fils de

Jean Gay et arrière grand-père de l'auteur a fait construire avec ses économies en 1903 le Mas de Valfleury. Il conservera dans un coffre les archives de la famille. Il est difficile de s'y retrouver avec des prénoms qui reviennent à chaque génération. Les plus usités sont : Jean, Louis, André, Pierre, Marie, Anne, on trouve des prénoms doubles à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. La branche de Valrac : au XVII<sup>e</sup> siècle Jean Gay marié à Jean du Cailar, tous les deux protestants ont 7 enfants. Les deux aînés s'appellent « Jean » Jean le vieux et Jean le jeune. A la mort des parents, ils entrent en conflit à propos de l'héritage. Jean le jeune s'arrange avec les autres pour avoir la maison de Valrac. Jean le vieux habitera le Mas de la Vielle, c'est l'ancêtre de Mme Gay-Petit.

Ce livre n'est pas un roman, ni une biographie. Il est difficile d'en faire un résumé. Il y a de nombreuses dates, des notes historiques, des familles répertoriées, des contrats de mariage, des testaments, des compoix (vieilles matrices cadastrales), etc... Je pense que l'auteur a dû lire des textes en latin, puis en vieux français avec une écriture si différente de l'écriture actuelle. D'où les difficultés des recherches et l'importance des actes notariés. L'état civil est depuis 1792 un registre tenu par le Maire. Auparavant, il était rédigé par un représentant de l'Eglise catholique, les Protestants ne pouvaient y figurer jusqu'à l'Edit de Tolérance 1787.

J'espère ne pas avoir fait trop d'erreurs d'interprétation ou de chronologie. Que Catherine Gay veuille bien être indulgente. Le magazine « Notre temps » dit : « La généalogie c'est un loisir qui prend du temps et qui peut changer la vie ». Qu'en pense-t-elle ?

*Josette THEROND*

# U n m u s é e à S t - B a u z i l l e ?

Cela fait des années que l'idée est dans l'air.

En effet, dans la liste locale des lieux de visite que les dépliants proposent aux touristes, Ganges a son vieux quartier restauré, Cazilhac ses norias, Laroque son château et sa grotte des Lauriers, St-Martin de Londres son Eglise romane, St-Hippolyte son musée de la soie, le Vigan son musée des arts et traditions populaires, etc..., etc....

Qu'y a-t-il d'intéressant à visiter à St-Bauzille ? La Grand'Rue a du caractère, même si on n'a pas toujours su, dans le passé, sauvegarder suffisamment ce qui le méritait. Le long du plan d'eau, on peut se promener agréablement. Le Pont suspendu est le témoin fatigué d'un passé recouvert de rouille. Mais son « château » n'a guère d'intérêt historique et son magnifique parc fermé ne sont visitables que par les oiseaux. Par contre des tas de pancartes et des pages et des pages son réservées à la Grotte des Demoiselles. Certes, ce n'est pas dans le Publiaire, qui en a parlé plusieurs fois qu'on pourra trouver de quoi la dévaloriser. Mais ceux qui viennent la

visiter, en car ou en voiture, traversent St-Bauzille (en venant et en partant) sans s'y arrêter pour autant. S'y arrêter, pourquoi faire ?

C'est pourquoi l'idée d'un musée est une bonne idée, ainsi que son lieu : le « Pavillon ». Mais pour y mettre quoi ? J'ai eu l'occasion de demander l'avis de quelques personnes sur le projet actuel d'un musée du santon. Ça ne paraît pas très enthousiasmant auprès des St-Bauzillois. Les santons, c'est la Provence, où il y a beaucoup de musées du santon, quelques-uns magnifiques, qu'il serait très difficile de concurrencer. De plus ce ne serait pas très révélateur de la vie locale, de son passé, de ses traditions, de ses activités, de son caractère.

Par contre, bien des suggestions avaient été formulés ici ou là qui, malheureusement n'ont jamais débouché sur des réalisations, que ce soit la rivière, la pêche, la culture de la vigne ou de l'olivier, le tissage, les chercheurs d'or, les vieux outils (il y en a encore beaucoup dans les greniers des St-Bauzillois et, hélas, parfois à la décharge), les bâtiments

caractéristiques, les usages locaux comme l'omelette au bord de la rivière, que sais-je encore.

Certes, rien ne presse, mais sur ce terrain comme sur d'autres, Saint-Bauzille est capable, je n'en doute pas, de créer, de réaliser des centres d'intérêts conformes à son originalité et de proposer à des touristes en recherche d'un pittoresque respectueux de l'authentique, une image de lui-même à la fois attirante pour ceux qui ne le connaissent pas, et fidèle à sa personnalité.

Alors les santons?...

*Jean SUZANNE*

P.S. : Je suis sûr que cet article suscitera bien des réflexions auprès de certains lecteurs. Qu'ils nous écrivent. Leurs suggestions peuvent amorcer un élan, une volonté, et aboutir à du concret. Mais cet élan et cette volonté doivent partir de la population elle-même pour avoir le moins de chance possible de déboucher sur de l'artificiel... ou sur l'échec.

**La bibliothèque municipale** est toujours ouverte aux jours et heures habituels.

Christine Lamouroux qui fait fonction de bibliothécaire a eu un beau bébé, une fille prénommée Justine, née en Décembre.

Lo Publiaire félicite les parents et les grands-parents et souhaite que le bébé "pousse

bien".

Jusqu'à présent, Géraldine Agranier assure le remplacement. Avec sa sympathie habituelle, elle fait de son mieux pour accueillir et renseigner les lecteurs.

L'hiver est une saison propice à la lecture. St Bauzillois, St Bauzilloises, n'oubliez pas le chemin de la bibliothèque. Elle est bien située au centre du village, près des commerces.

A cette occasion, nous signalons qu'en plus des ouvrages qui sont achetés par la Mairie et des dons, il y a un fonds de roulement du Bibibus qui permet d'avoir des livres "large vision", en version intégrale pour personnes âgées ou mal voyants.

*Josette THEROND*

## Cinéma - Théâtre - Conteurs

Jadis, St Bauzille avait deux cinémas. Que ce soit celui de la Paroisse ou celui du Foyer Rural, et pendant quelques années le comité des fêtes ou la mairie ont lancé des séances expérimentales de théâtre, concerts et autres à la salle polyvalente, on pouvait "sortir" au spectacle sans aller bien loin. Ce n'est plus le cas. Aujourd'hui les "jeunes" générations n'ont pas pris le relais. Dommage. Faut-il aller jusqu'à Montpellier pour se distraire ?

Non, car le cinéma de Ganges, qui n'est qu'à 6 kms d'ici, continue sa mission et offre, chaque semaine, les films les plus récents. Depuis quelques années, le

Théâtre de l'Albarède s'est installé dans une usine désaffectée de la rue de l'Albarède et propose des pièces de styles variés, du plus populaire au plus sophistiqué et les spectateurs n'ont jamais été déçus.

Rappelons quelques-uns des spectacles 1997 à 21 h :

Vendredi 7 Février : Ay Carmela de José Sanchis Sinistra

Jeudi 13 Mars : Maestro. Une corrida grotesque de Daniel Villanova, Daniel Gros et Doux-Douille

Jeudi 10 Avril : Lahire et Judith, chorégraphie avec les danseurs Patricia De Anna, I Fang lin, Karlet Paquemar et David Andersen.



Samedi 3 Mai : Gris Perle Aragon 17 par le Théâtre Jeunes en Pays Viganais

Notons aussi une innovation à Ganges : Les Contes du Mardi à 20 h 30 (1 par mois).

Ils ont débuté à l'automne à la bibliothèque de Ganges mais devant leur succès extraordinaire continueront sans doute au Théâtre de l'Albarède.

### Notez

Mardi 14 Janvier 1997 "Les Contes d'Oc" avec Joau Guers

Mardi 11 Février "Les Contes Orientaux" avec Evelyne Chaddi

Mardi 11 Mars "Colporteurs d'histoires" avec Gille Crépin

Mardi 8 Avril "Contes de Provence et des Cévennes" avec André Bonnifay et Jean Laporte

Mardi 13 Mai "Jonglerie de Conytes" avec Kamel Guennoun et Gille Crépin

Mardi 10 Juin "Apero Conte : contes et musique" avec Kamel Guennoun et Pierry Giraud-Hiraud

Nota : les soirées contes sont ouvertes à tous de 7 à 77 ans... et plus.

*Entrée gratuite.*

## Invitation à la vie du journal



Début février vous êtes invités au pot traditionnel offert par Lo Publiaire regroupant tous les amis du journal qui participent à sa parution.

Si vous n'avez jamais contribué à la vie du journal, ou s'il y a longtemps, et si vous désirez le faire, alors cela sera l'occasion pour vous de vous faire connaître par le versement d'un don ; vous serez considéré comme donateur et recevrez directement le journal à domicile dès sa parution ainsi

que toutes les informations liées à son bon fonctionnement.

Vous serez, aussi considéré comme donateur si vous fournissez des textes pour publication. En effet pour pouvoir paraître nous avons besoin autant de l'un que de l'autre.

Nous vous donnons donc rendez-vous début février, la date et le lieu vous seront communiqués par voie d'affiche et les donateurs actuels recevront une invitation individuelle.

*Lo Publiaire*

*PS : Vous pouvez participer financièrement tout au long de l'année, cette manifestation n'étant pas une date butoir. Ou à l'occasion de la publication des journaux dans la tirelire par une participation anonyme, merci.*

# LA CHEVRE ET LE LOUP

(Conte)

Il était une fois, il y a très longtemps, dans une forêt immense, une petite maison de bois où habitaient une chèvre, "Biquette", avec ses trois petits chevreaux, Bico, Bica et Bicousette, la cadette. Ce jour-là, Biquette doit aller faire quelques provisions pour préparer un petit repas de fête à l'occasion du jour de l'an. Elle prépare donc son sac à provisions et, avant de quitter la maison, elle fait quelques recommandations à ses trois petits chevreaux.

- Toi, Bico, tu es l'aîné. C'est toi qui me remplaces quand je ne suis pas là. Prends bien soin de tes soeurs. Ne te dispute pas avec Bica et veille à ce que Bicousette prenne bien son biberon à quatre heures. Vous deux, les filles, obéissez bien à Bico, et soyez sages. En m'attendant, vous n'ouvrez la porte à personne. Quand je serai de retour, je frapperai trois fois et je vous dirai : «Bico, Bica et Bicousette, je suis votre maman. Je vous rapporte de la bonne herbe dans mes cornes, de la bonne eau dans ma bouche et du bon lait dans mon pis. Ouvrez-moi mes petits». Et vous ouvrirez seulement quand vous aurez entendu ces mots.

Cela dit, Biquette embrasse ses trois petits et s'en va tranquille après avoir fermé la porte et s'être assurée que le verrou a bien été tiré de l'intérieur.

Malheureusement, pendant qu'elle donnait ses consignes aux enfants, avant de partir, Double-face, le renard rusé, avait, dehors, collé son oreille contre la porte : il avait tout entendu. Puis il est parti retrouver ses deux complices Mange-tout, le loup, et Badaboum, l'ours. «Ce soir, leur dit-il, je vais faire un repas formidable, parce que je suis dix fois plus malin que vous deux». Et quand il a estimé que Biquette



était loin, il est revenu à la maison des chèvres. Il a frappé trois fois et de sa voix aigrette, il dit :

«Bico, Bica et Bicousette, je suis votre maman. Je vous rapporte de la bonne herbe dans mes cornes, de la bonne eau dans ma bouche et du bon lait dans mon pis. Ouvrez-moi mes petits».

Les trois chevreaux écoutent, surpris. Bico dit à Bica : «ce n'est pas la voix de maman» et Bicousette crie à travers la porte : «Va t'en, tu n'es pas notre maman».

Vexé, le renard Double-face repart raconter son échec au loup et à l'ours qui se moquent de lui. Et l'ours ajoute : «Tu es bien plus bête que tu en as l'air. Moi, à ta place, j'aurais réussi.» «Et bien essaie, si tu te crois capable» lui dit le renard. Et voilà l'ours à son tour devant la porte de la maison des chèvres.

«Bico, Bica et Bicousette, je suis votre maman. Je vous rapporte de la bonne herbe dans mes cornes, de la bonne eau dans ma bouche et du bon lait dans mon pis. Ouvrez-moi mes petits».

Bico, Bica et Bicousette se sont regardés, étonnés. «Maman n'est pourtant pas enrhumée», dit Bicousette. Et Bica ajoute «C'est une bien grosse voix que je ne reconnais pas». Alors Bico se met à crier «Allez vous-en, vous n'êtes pas notre maman».

Et l'ours, tout penaud, revient

après du renard et du loup. «Bravo Badaboum, tu es aussi bête que tu es lourd». Et l'ours baisse la tête. Alors le loup ne dit rien. Il rentre chez lui et, tout seul, commence à répéter tout haut la formule : «Bico, Bica et Bicousette, je suis votre maman... etc ....». Mais il n'est pas satisfait. Sa voix est roque et trop grave. Il recommence plusieurs fois, sans résultat. Alors il parle plus bas, résultat médiocre. Enfin, il a une idée. Il avale quelques cuillerées de miel dans du lait chaud et recommence. Là, sa voix est toute douce, ça marche. Et il court tout de suite à la maison de Biquette. Là, devant la porte, il frappe trois fois et sur un ton caressant, il dit : «Bico, Bica et Bicousette, je suis votre maman. Je vous rapporte de la bonne herbe dans mes cornes, de la bonne eau dans ma bouche et du bon lait dans mon pis. Ouvrez-moi mes petits».

Les trois cabris se regardent, heureux : «ça c'est bien la voix de Maman», et sans attendre, ils tirent le verrou et ouvrent la porte. Aussitôt, en trois bonds, et avant qu'ils aient réalisé leur erreur, il les avale tous les trois, hop, hop et hop. Content et fier de lui, il retourne à sa maison, l'estomac un peu lourd, et il s'endort.

Le soir, Biquette, chargée de toutes ses provisions, revient à la maison et trouve la porte ouverte. Elle entre et cherche, en vain, ses trois chevreaux dans toutes les pièces. Affolée, elle ressort dehors ou Bla-bla, la pie, lui dit ce qui s'est passé : «... et le loup les a avalés tous les trois et il est parti».

Biquette fond en larmes, désespérée. Puis elle se redresse : «Il faut que j'essaie de retrouver mes petits». Et elle va tout droit chez le loup. «Mange-tout, je sais que tu as mangé mes enfants. Je veux que tu me les rendes. Ouvre moi la porte». Un grand éclat de rire lui répond : «Pour l'instant, je digère. Si tu veux, on pourra s'expliquer tous les deux demain matin à 8heures, dans la clairière». Et Biquette a

beau tambouriner, elle n'obtient rien de plus. Alors elle retourne chez elle et, en chemin, elle se dit : *«Un duel entre un loup et une chèvre, le résultat est évident. Même la chèvre de M. Seguin, qui s'est battue tout la nuit contre le loup, a fini par être mangée par*



*lui. Il faut que je trouve quelque chose».*

De retour chez elle, et malgré son chagrin, elle commence par sortir des placards de sa cuisine toutes sortes de denrées excellentes qu'elle avait achetées pour faire le gâteau du Nouvel An et elle se met au travail. Cela dure pas mal de temps pour éplucher, écraser, rouler, malaxer, puis mélanger, saupoudrer, distiller, étaler et enfin faire cuire, revenir, mijoter, puis étaler, arranger et décorer. Le résultat est sensationnel : un gâteau magnifique, coloré et odorant au possible devant lequel un saint de pierre aurait fondu. Elle l'emballa soigneusement puis va le porter au forgeron qu'elle sait gourmand. Et le forgeron saute de joie.

*« Que veux-tu en échange d'une telle merveille ? » lui dit-il.*

*« Une chose bien simple : que tu m'aiguises les cornes de telle sorte qu'elles coupent comme un rasoir ».*

Ce qui est fait, et bien fait. Mais le loup, qui la guettait par la fenêtre, l'a vue aller avec un gâteau et revenir avec les cornes transformées en armes redoutables. Il se dit qu'il faut qu'il fasse la même chose pour être sûr d'être vainqueur le lendemain matin au duel avec Biquette. Et il

se met, lui aussi, à faire un gâteau. Mais Mange-tout, le loup, est un goinfre, pas un gourmet. Il ne connaît rien à la pâtisserie fine. Il prend de la viande hachée (avariée ?), des haricots aigres, des fruits gâtés au fond de ses placards sales. Il mélange tout ça, le fait bouillir dans du lait qui commence à tourner, ramasse le tout tant bien que mal sur un plateau fêlé et, fier de son oeuvre, va voir le forgeron.

*« Que veux-tu en échange de ton chef-d'oeuvre ? » dit celui-ci en voyant l'horrible gâteau.*

*« Juste une petite chose : que tu me tailles les dents pour qu'elles tranchent comme des rasoirs ».*

*« D'accord », dit le forgeron ! Et, aussitôt, il se met à lui limer les dents de telle sorte qu'elles deviennent lisses comme la peau du crâne d'un chauve. Et le loup, qui ne s'est rendu compte de rien, rentre chez lui, heureux et confiant dans l'avenir.*

Le lendemain, à 8 heures, Biquette et Mange-tout se trouvent face à face dans la clairière. Une terrible lueur rouge embrase les yeux du loup. Dans le regard de la chèvre, luit la lumière tremblante de l'amour désespéré pour ses biquets. Le loup ouvre toute grande son affreuse gueule de fauve et fonce. De son côté, la chèvre baisse la tête, cornes en avant et bondit. Le choc est terrible. Le

La chèvre, prête à mourir au début, le harcèle de plus en plus fort ... Jusqu'à ce que Mange-tout, épuisé, lâche prise et tombe évanoui. Alors Biquette, d'un ultime coup de corne précis et net, ouvre profondément le ventre du loup duquel jaillissent bien vivants Bico, Bica et Bicousette qui, délirants de joie, sautent au cou de leur courageuse maman.

Celle-ci, pleurant de bonheur, n'en finit pas de les embrasser. Au bout d'un moment, toute la famille s'apprête à rentrer pour fêter, à la maison, la victoire sur le loup quand Bicousette dit à sa maman : *« Maman, nous quatre, on est contents, mais lui, qu'est-ce qu'il va faire ? »* et elle désigne le loup évanoui avec son ventre ouvert.

Alors Biquette cherche dans son sac son petit nécessaire de couture qui ne la quitte jamais. Elle se met à raccommoder soigneusement la grande plaie ouverte du loup avec son aiguille et son fil de soie jusqu'à ce que plus rien ne paraisse qu'une longue et fine couture.

Et tous les quatre sont rentrés chez eux, heureux et fiers.

Depuis, les biquets ont grandi. Et le loup, guéri, a repris sa vie de loup. Mais il a changé de quartier, et chaque fois qu'il voit une chèvre ou un chevreau, il s'enfuit à toute allure.

NOTA : ce texte a été écrit par



loup attrape Biquette au cou et s'efforce de l'étrangler. Biquette donne des coups de corne de toute son énergie. Mais, si la puissante mâchoire du loup glisse, incapable de retenir la gorge de la chèvre, chaque coup de corne, même léger, laisse une profonde estafilade sanglante. Le loup se fatigue et perd son sang.

*Jean Suzanne qui ne l'a pas inventé de toute pièce. En effet, il lui a été inspiré par un conte de Grimm tel que l'a raconté Paule Latorre le mardi 10 Décembre 1996 à la bibliothèque de Ganges, dans le cadre des « Contes du Mardi ».*

☰ Depuis 1991, la retraite sonnée nous a amenés à St-Bauzille ; cette belle région que nous ne connaissions pas autrefois, mais que nous avons parcourue et appréciée pendant 30 ans de notre vie active. Nous y avons été chaleureusement accueillis, et nous nous sentons partie prenante de ce village. Dès le début, nous avons fait l'impossible, pour nous y intégrer. Je crois qu'en retour, grâce à l'amitié et l'accueil de tous, nous y réussissons. C'est pourquoi, par l'intermédiaire du « Publiaire San Bauzillenc », je me permets cet article.

J'ai eu de la peine, en lisant le numéro d'octobre, d'apprendre que cette revue a failli vivre sa dernière parution. Par contre, j'applaudis à la décision prise pour essayer de la faire perdurer, et de ne pas accepter qu'elle se fasse l'écho des « oui-dire » contre la Municipalité. Réfléchissons ensemble : si elle est en place, c'est grâce à la majorité d'entre nous ! Le travail qu'elle accomplit nous déplaît ?? Ne portons pas de jugement et acceptons en silence, si c'est besoin ; ce sera mieux ainsi, je crois. Dans la gérance d'une commune, il y a toujours du bon et du mauvais, même à St-Bauzille. Ce qui est décourageant et aberrant, c'est qu'au présent, on voit dans l'immédiat, ce qui peut être mal... Le bon n'apparaissant que dans un avenir plus ou moins lointain ! Beaucoup de qualités sont nécessaires à Monsieur le Maire (principal acteur) : il faut d'abord les capacités, élémentaires non ? Le don de sa personne et l'oubli de soi (ne faut-il pas être toujours à l'écoute), l'acceptation et même l'effacement, face aux requêtes

## Droit de Réponse

☰ La Foutaise... suite.

Je remercie Jean Suzanne, qui, sans m'avoir, au préalable consulté, m'a porté, d'après moi, une juste et bonne critique.

Certains esprits chagrins et malins (Se référer à mon poème « Aux salauds et autres »), ont cru ou ont voulu faire croire que c'était une attaque dirigée contre ma personne. Je m'en porte à faux.

Cependant, pour ma part et pour mieux éclairer le public, le critique a omis de dire que l'oeuvre « La Foutaise » ne concerne pas seulement une personne, en l'occurrence moi-même, mais encore tout un chacun, chacun d'entre nous tous.

Quel est l'homme ou la femme qui n'a eu ou qui n'a que des joies ou que des peines ?

Michel MOURGUES

Auteur de « La Foutaise ».

### Réponse à la réponse

Ainsi, d'après la lettre de Michel Mourgues ci-dessus, certains auraient voulu voir, dans mon article sur son ouvrage, une attaque dirigée contre lui-même. C'est bien mal me connaître. Et j'approuve entièrement sa mise au point. Le talent d'un écrivain tient justement dans le fait que son expression le révèle mais révèle en même temps le lecteur à lui-même (si celui-ci l'accepte), ce qui peut, à la limite, être dérangeant... mais aussi salubre.

Domage que tout le monde ne l'ait pas compris ainsi.

Jean SUZANNE

et réclamations apportées de tous côtés, quelquefois avec plus ou moins d'exigence et de délicatesse.

Qui que nous soyons, essayons de nous réjouir, si l'équipe en place est cohérente, et par là, arrive à faire du bon travail. Mais surtout, ne revenons pas au passé, où, à cause de nos idées, voire même de nos religions différentes, nous avons connu, tout jeunes parfois, des fractures durables et bien pénibles qui ont marqué nos villages cévenols. N'est-il pas préférable de rester charitables, tolérants et effacés, si cela s'avère nécessaire ? Ces

qualités permettront à nos dirigeants de leur apporter notre aide silencieuse et sans doute efficace. Elles maintiendront, espérons-le, la parution de notre revue, à laquelle nous tenons tous : elle nous renseigne, nous éduque et nous instruit.

La petite fille d'un grand-père Maire de sa commune jusqu'à sa mort, durant 23 ans.

La fille d'un père Maire.  
Bonne année à tous les St-Bauzillois !

Monique DUMAS



## Ruelle



Il est une rue, une petite rue de St-Bauzille, si petite qu'elle ne porte même pas de nom. Elle s'écarte de la rue du Pin pour rejoindre la rivière. Les hommes, dans leur désir de confort et de progrès, l'ont oubliée. Elle a échappé au goudronnage. Il faut dire qu'elle n'a pas une fonction vitale. Elle ne dessert aucune maison et il y a fort à parier qu'elle a dû surtout servir, avant que le tout-à-l'égout ne soit installé, à aller jeter le « seau » à la rivière. Son utilisation est donc tombée en désuétude et elle se retrouve ainsi comme un témoin du passé, miraculeusement épargné. On s'y tort les chevilles sur ses galets disjoints. Mais c'est la mémoire du village, c'est un exemple -le dernier de St-Bauzille- de la

technique du pavage des rues au siècle passé. Le matériaux abondant, emprunté à la rivière, changeait de fonction en passant dans la main des hommes. D'habiles ouvriers transformaient un chemin de terre boueux, glissant, salissant, en une élégante ruelle au pavage esthétique et régulier. La rue avait un gabarit légèrement arrondi, avec un caniveau central pour l'écoulement de l'eau de pluie ; le tout constitué uniquement de galets, placés suivant un agencement étudié, devenait une véritable oeuvre d'art une fois le travail achevé.

Cette ruelle est devenue une part du patrimoine du village. Elle a été réparée, par endroits, par un peu de béton ! Il est à souhaiter que nos élus -soucieux de l'authenticité de leur commune- ne cèdent pas à la tentation du goudronnage, mais au contraire fassent tout pour entretenir et restaurer ce vestige, presque intact, d'une époque révolue.

Déc. 96

Patrick DOL

## Où situez-vous Roquefort ?

La petite énigme a certainement été résolue par beaucoup mais plume et papier n'ont pas suivi.

Quant à moi, c'est d'abord M. Clément PERRIER (Aimé) qui m'a donné l'explication et ensuite M. Charles TRICOU. En effet tous deux habitent le quartier concerné, c'est-à-dire vers la Plantade.

M. TRICOU possède une photo de 1934 où l'on peut deviner un panneau publicitaire des caves de Roquefort sur une maison vers l'ex-usine des Elfes, visible donc en descendant des Grottes des Demoiselles vers le village : la route Grottes route de Ganges n'existant pas encore. C'est vers ce quartier, à l'abri, que certains St-Bauzillois venaient se promener ou s'asseoir.

Il serait intéressant de savoir si à la même époque, la publicité des Grottes des Demoiselles figurait en bonne place pour les visiteurs des caves de Roquefort.

Michelle BRUN

## Les amis des Beaux-Arts

Les cours pour adultes ont repris depuis le trimestre dernier, le mardi de 20 h à 22 h avec Dominique Fittipaldi pour la peinture et le jeudi de 17 h à 19 h avec Jean Suzanne pour le dessin. Ces cours se déroulent dans le nouveau local de l'association au 2eme étage de l'ancienne mairie, dans la grand'rue.

Attention : Il peut y avoir des personnes qui seraient intéressées par ces cours, mais



qui ne peuvent y participer parce qu'elles ne sont pas libres aux heures actuelles. Nous leur demandons de se faire connaître avec les horaires qui leur conviendraient le mieux.

Une boîte aux lettres sera disposée à cet effet sur la porte de l'ancienne mairie. N'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

Jean Suzanne



# Le chocolat

Vive le chocolat !

Même s'il n'est pas amincissant, ses calories ne sont pas «vides» selon l'expression des nutritionnistes. Le chocolat ne contient pas que du sucre et des matières grasses mais aussi vitamines et oligo-éléments excellents pour notre santé physique et mentale : bonne excuse de craquer chez les gourmands.

Avant de flatter notre palais, le chocolat a dû subir de multiples opérations.

La cueillette se fait quand les cabosses vertes ou rouges au départ deviennent jaunes ou oranges ; on en retire les fèves sans les endommager par éclatement de la cabosse avec un gourdin ou une machette.

La fermentation permet de développer les arômes et de modifier le goût ; le séchage réduit le taux d'humidité et contribue à la conservation des graines qui deviennent alors brunes s'appellent fèves de cacao.

Celles-ci subissent des transformations (concassage, torréfaction, broyage, affinage) pour aboutir à la pâte de cacao puis au beurre de cacao et poudre de cacao.

Les Français consomment en moyenne 6;2 kg de chocolat par an, moins que les Suisses et les Autrichiens, mais plus que les Américains.

La France exporte beaucoup de chocolat de qualité réputée et les chocolatiers français se battent contre une dérogation européenne accordée au Danemark, à l'Angleterre et à l'Irlande pour les autoriser à produire du chocolat

contenant des ersatz comme dérivés du soja, beurre de karité ou huile de palme moins coûteux que le beurre de cacao : concurrence déloyale, tromperie sur la marchandise, ces substituts collent aux gencives et le chocolat perd de son fondant et de sa douceur.

Mis à part les enfants, les Français préfèrent le chocolat noir, plus fin, plus fort en goût. Un de ses composants agit sur le cerveau par production d'adrénaline au niveau des centres du plaisir et procure cet indicible sentiment de contentement, d'euphorie même que tous les «accros» au chocolat connaissent bien, et recherchent inconsciemment, aussi bien quand le moral est à zéro ou au contraire dans un épisode de nervosité, contrariété, irritabilité.

Energétique et stimulant, le chocolat aurait ainsi une action positive sur le mental, un effet anti-fatigue à la fois physique et intellectuelle, car il est très riche en phosphore, magnésium et potassium.

Il contient également du calcium, du sodium, du fer, du cuivre et,

côté vitamines, surtout de la vitamine E anti-vieillesse ainsi que des vitamines du groupe B.

Les reproches faits au chocolat sont fondés certes, mais proviennent d'une consommation exagérée : kilos superflus, migraines (surtout si le chocolat est absorbé au même repas avec des fromages fermentés ou boissons alcoolisées), allergies, crises de foie qui ne sont en réalité que des indigestions car la consommation de chocolat chez des hépatiques notoires n'aggrave nullement leur état. Ce sont les lipides qui retardent l'évacuation gastrique. Le chocolat est déconseillé chez les personnes souffrant de lithiase biliaire, de constipation, chez les hémodyalisés. Il n'est pas interdit chez les diabétiques, notamment s'il est noir et allégé en sucre.

Par son effet énergétique, stimulant et antidépresseur, le chocolat est un bon aliment d'hiver, alors prolongez les fêtes !

*Michelle Brun*

*Extrait de Bien-être et Santé - Répertoire général des Aliments. Lavoisier*

## UNE "TABLE OUVERTE" A GANGES

Le collectif regroupant plusieurs associations caritatives, sociales, et culturelles de la région, ainsi que des bénévoles, renouvelle cette année l'expérience de la "Table Ouverte" à partir :

**DU LUNDI 9 DECEMBRE 1996 au Foyer des Jeunes à Ganges.**

Nous accueillerons chaque jour de la semaine, durant la période hivernale (jusqu'à la mi mars), entre 11H et 14H, les plus démunis et leur offrirons un repas chaud.

Ces personnes pourront bénéficier, si elles le désirent, de l'accompagnement d'une professionnelle dans leurs démarches sociales, **tous les vendredis entre IOH et 12H.**

Il est essentiel de ne pas laisser des êtres humains se débattre seuls dans l'exclusion.

L'exclusion est un fléau qui enlève

toute dignité aux relations humaines et peut nous atteindre tous. Il appartient à chacun de nous de le combattre en tissant un lien de fraternité et de solidarité basé sur l'accueil et la rencontre de l'Autre.

**L'exclusion n'est pas réservée aux autres, demain,**

**nous pouvons en être les victimes!**

Toute personne désireuse de venir aider l'équipe de la "Table Ouverte" sera la bienvenue!

**Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés et de votre aide** (produits alimentaires, matériel, dons ...).

*LE COLLECTIF*

*Pour toute information ou contact s'adresser au :*

*CENTRE SOCIAL 6, rue Nouzeran*

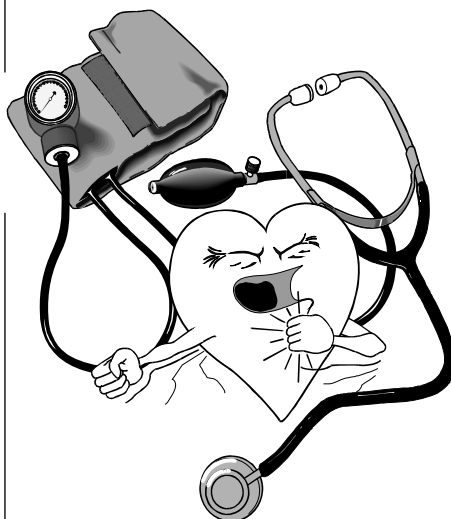
*Chevas 34190 GANCES*

*Tél : 04 67 73 80 05*

# Une histoire de sang

Le vendredi 29 novembre, dans l'après-midi, la salle polyvalente de St-Bauzille connaissait une activité inhabituelle. Dehors, un temps maussade. Dedans, l'ensemble des tables et bancs disposés pour les lotos ne présente aucune anomalie. Sauf en son centre, un peu dégagé, où sont disposés deux ou trois fauteuils relax et quelques petites tables supportant des boîtes, des flacons et divers équipements médicaux. Le tout géré par une infirmière en blouse blanche. A droite de la salle, en entrant, un bureau et deux chaises. L'une pour le médecin, l'autre pour chaque patient qui vient, à tour de rôle, pour un entretien préalable au don du sang. Car c'est de cela qu'il s'agit. D'une collecte de sang organisée par l'Etablissement pour la Transfusion Sanguine. A gauche de la salle, une table dressée pour accueillir, avec quelques victuailles et boissons réconfortantes, les donateurs après le prélèvement. A l'accueil, quelques personnes, déléguées des associations organisatrices, dont Madame Colette BERLAND pour l'ETS ou Madame Elisa MOREAU pour la Croix Rouge et quelques St-Bauzilloises ou St-Bauzillois sollicités par les organisations. L'ambiance est calme, du moins en ce début d'après-midi, et sympathique. Les personnes présentes font connaissance, expliquent leur rôle, leur fonction, leur but. A chaque arrivant, on demande de remplir un petit questionnaire sur la date du dernier don, l'âge, etc... Puis on va, à l'écart, s'entretenir avec le médecin sur quelques aspects

confidentiels en rapport avec le don du sang. Enfin, on vient, sur un fauteuil de relaxation, se mettre à la disposition de l'infirmière pour le prélèvement. Routine pour les uns, quelques secondes de vague angoisse pour les débutants. Et c'est tout. Après quelques instants de décontractions, on se lève et on va à gauche de la salle, avec les donateurs précédents et le groupe d'accueil qui s'est approvisionné auprès des commerces de St-Bauzille. On



discute, on grignote, on boit un verre de jus de fruits. On parle du don du sang, mais aussi d'un tas d'autres choses. Puis on s'en va, conscient d'avoir fait un geste utile.

Parmi les donateurs, on voit des gens de tous âges, hommes ou femmes, des habitués et des novices, des décontractés, d'autres (rares) qui l'étaient moins.

En fin d'après-midi, des enfants sont arrivés, accompagnés de leurs enseignantes et de quelques parents, pour la séance de judo qui devait avoir

lieu dans la salle du fond. Les enfants, en attendant le judo, se renseignaient sur le don du sang. Parmi eux, une jeune maman s'est mise à discuter avec des donateurs. Elle avouait ne jamais avoir donné du sang parce que ça l'avait toujours impressionnée. D'autres sont arrivés. Mais un moment plus tard, alors que je m'apprêtais à partir, relevé par d'autres St-Bauzillois, j'ai aperçu la jeune maman sur un fauteuil relax, sourire aux lèvres, aiguille au bras, qui discutait aimablement avec l'infirmière. D'autres, aussi, ouvraient la porte d'entrée, jetaient un coup d'oeil sur le seuil, hésitants. Puis repartaient sans rien dire. Ou entraient et rôdaient un moment parmi les tables et les gens avant de se décider.

La plupart, pourtant, venaient directement, parfois un peu pressés : le travail, la famille ? ou parfois très décontractés. Ils donnaient un peu d'eux-mêmes et repartaient.

Au total, un geste simple, clair, facile, mais tellement efficace. En ces temps où sont élevées au niveau de vertus essentielles et de signes indiscutables de réussite les facultés d'agressivité, et de domination du prochain, ce geste est le révélateur que chez des gens ordinaires comme vous et moi, il y a un fond de générosité qui autorise toutes les espérances.

*Jean SUZANNE.*

## **ESPACE MARJAC : Deux nouvelles activités à Saint-Bauzille**

Installés à Saint-Bauzille depuis début août 1996, Marie-Ange et Jacques JAMAIN ont créé au village deux activités nouvelles, l'une d'Antiquités-Brocante et l'autre d'Agence Immobilière (2 professions réglementées).

Leurs visages ne nous sont plus aujourd'hui totalement inconnus, mais qui sont-ils ?

Tous deux, installés à Montpellier depuis une dizaine d'années, sont originaires de régions plus lointaines. Marie-Ange venant de Charente-Maritime et Jacques venant de Picardie.

Avant de créer ces deux activités, Marie-Ange était Assistante Commerciale d'un Constructeur de micro-informatique et Jacques était Directeur d'une branche Transports Terrestres de la Caisse des Dépôts.

Passionnés depuis toujours par la beauté, l'authenticité du mobilier ancien et la présence chaleureuse qui s'en dégage, ils ont souhaité s'adonner à cette passion et abandonner la vie trépidante des affaires. (A noter les antécédents familiaux d'antiquaires de part et d'autre).

Ils ont toutefois souhaité compléter et renforcer leur activité par la création d'une agence

immobilière. (celle-ci étant rendue possible par la formation d'expertise comptable et juridique de Jacques).

Une fois le projet mûrement réfléchi, il leur fallait trouver le lieu de leur installation.

L'axe Montpellier-Ganges leur paraissait propice, il ne restait qu'à trouver l'emplacement souhaité avec pour critères essentiels : un village accueillant, une route passagère, des possibilités de stationnement, un local se prêtant à ces activités et peu de concurrence de proximité. Ils se mirent donc en quête de trouver ces locaux.

Après bon nombre de démarches auprès des habitants du village et sur leurs conseils, ils se sont rapprochés de la Mairie afin de solliciter les élus locaux et d'exposer leurs projets. Ceux-ci ont reçu un accueil favorable. Une fois accomplies les formalités administratives nécessaires, leur installation se révélait réalisable.

### **En quoi consiste le métier d'Antiquaire ?**

C'est par définition, un commerçant spécialisé dans la

vente et l'achat de meubles et d'objets d'art anciens.

Le commerce s'exerce auprès de particuliers ou de « marchands » professionnels lors de salons spécialisés appelés « déballages ». Ces meubles ou objets d'art sont ensuite nettoyés, traités et restaurés le cas échéant afin de les présenter à la vente en magasin.

Toutes ces étapes demandent beaucoup de recherches et d'énergie car elles passent par toutes les phases de relations humaines, de négociations et de manutention.

S'ajoutent à ces tâches permanentes, des interventions plus ponctuelles de valorisation et d'estimation en cas de successions ou de partages de biens.

### **En quoi consiste le métier d'Agent Immobilier ?**

Toujours par définition, c'est un professionnel qui intervient dans la commercialisation des Immeubles. Cette activité recouvre les achats, ventes et locations d'appartements, de maisons, de terrains ...

## **UN PEU D'HISTOIRE SUR L'EVOLUTION DU**

### **LE STYLE LOUIS XIII - (1589-1661)**

Le règne de Louis XIII se déroule entre 1610 et 1649 mais le style auquel il a donné son nom s'étend en fait, sur une période bien plus longue que celle de son règne : de la mort de Henri III, en 1589, à la prise du pouvoir par Louis XIV, en 1661.

On voit s'y entrecroiser des influences espagnoles, italiennes, flamandes, qui prennent l'aspect de véritables modes et surgissent et déperissent avec la même rapidité.

D'une allure géométrique et d'une conception rigoureuse, les

meubles de l'époque Louis XIII sont plaqués, tournés, moulurés. Leur forme générale est très architecturée, sobre et souvent massive.

Les bois caractéristiques de l'époque sont le chêne, le noyer, l'ébène, le poirier, le sapin.

### **LE STYLE LOUIS XIV - (1661-1700)**

A partir de 1661 et jusqu'à la fin du siècle, Louis XIV, monarque absolu va imposer son style à toutes les créations artistiques de son règne comme il impose sa politique à ses ministres et à ses ambassadeurs.

Ce style est rapidement imité par toute l'Europe et l'influence française remplace partout les influences italienne et espagnole.

Pendant un certain temps, les réminiscences de l'époque précédente sont nombreuses : le mobilier, en particulier, reste assez proche du Louis XIII et l'ornementation sculptée demeure lourde. Mais petit à petit, les grandes lignes du style s'affirment et se précisent.

Les meubles en bois massif sont en châtaignier, en noyer ou en chêne. Ils peuvent être naturels ou peints en couleurs vives, rouge ou vert, ou bien encore dorés ou argentés.

## **LE STYLE REGENCE - (1700-1730)**

Il prend sa source dès le début du siècle et persistera durant les premières années du règne de Louis XV, approximativement jusqu'en 1730. Plus qu'un style, la Régence en effet est un état d'esprit.

L'uniformité monolithique des beaux-arts et du style se dissout peu à peu. On ne recherche plus la majesté et la gloire, mais la grâce.

Le bon ton, l'élégance remplacent le protocole. Le terme, « Régence » est resté, dans notre vocabulaire, synonyme d'une certaine vivacité intellectuelle, d'une certaine légèreté pleine d'équilibre et de délicatesse.

Le chêne est employé pour les beaux meubles tandis que le sapin et le peuplier sont réservés pour les meubles courants. Le hêtre, le noyer, les bois fruitiers et le tilleul servent surtout à la fabrication des sièges. L'ébène devient moins fréquente.

## **LE STYLE LOUIS XV - (1730-1760)**

Le style auquel il a donné son nom ne s'élabore qu'à partir de 1730 et commence, dès 1760, à subir les influences qui aboutiront au Louis XVI. Mais ces trois décennies suffisent à la création et au développement du style le plus brillant, le plus raffiné et, peut-être, le plus charmant qui soit.

L'engouement pour ce style tout en délicatesse est tel que, pour la première fois, s'esquisse une industrie du meuble.

Le Louis XV constitue sans doute la plus grande période du mobilier français. Les matériaux sont très variés et les techniques remarquables. Les formes se multiplient en s'adaptant à toutes les nécessités : les meubles deviennent maniables et pratiques sans cesser d'être élégants.

Les meubles en bois massif sont le plus souvent en chêne ou en noyer, mais on les trouve aussi en merisier, en frêne, en prunier, en châtaignier et en olivier. Le hêtre,

le tilleul, le noyer sont réservés aux sièges.

Le bois peint est très souvent utilisé, car il crée une harmonie entre le mobilier et les lambris : moulures et sculptures sont mises en valeur par un rechapis.

Le bois doré est moins employé qu'auparavant : seuls les trumeaux, les consoles et certains sièges d'apparat ont droit à ce riche matériau.

## **LE STYLE LOUIS XVI - (1760-1789)**

Le mobilier cherche à se débarrasser de toute ornementation superflue, à éviter les redondances du rococo et les pièces du baroque, les bouquets de fleurs qui l'envahissent paraissent bien souvent artificiels et plaqués ; ses lignes, qui tendent à la sobriété, ne sont pas sans lourdeur.

Les meubles sont toujours très nombreux, variés, à usage précis, et adaptés à une société raffinée. Les formes se raidissent, l'ornementation change.

Le chêne est utilisé pour le mobilier de bois massif, pour le bâti des beaux meubles marquetés, pour les boiseries sculptées et pour certains sièges. Le noyer, le frêne, le hêtre, la loupe de noyer servent pour les sièges et les meubles courants. L'acajou connaît une grande vogue. L'ébène délaissée depuis Louis XIV, redevient à la mode. Les bois fruitiers sont toujours utilisés. Le citronnier mérite d'être mentionné ; rarement utilisé sous Louis XV, il l'est plus couramment sous Louis XVI.

Le bois peint est fréquent. Sièges et boiseries sont peints en couleurs claires, avec des filets dorés ou un rechapis. Le bois doré s'emploie pour les sièges d'apparat, les consoles, les glaces et les trumeaux.

## **LE STYLE DIRECTOIRE - (1789-1804)**

Pendant quinze ans, la France va connaître la période la plus troublée de son histoire : elle

passé de la monarchie absolue à l'Empire, en établissant et en renversant successivement trois régimes intermédiaires : la République, le Directoire et le Consulat. La grande tempête révolutionnaire, qui dévaste ainsi le vieux royaume des Bourbons, va bouleverser de fond en comble la société, ses usages, son goût, son décor.

L'égalité, la simplicité, les vertus civiques deviennent l'objet d'une émulation fiévreuse, désordonnée et, bien souvent du reste, dépourvue de sincérité : la simplicité affectée côtoie souvent un luxe voyant.

Le mobilier de cette époque présente lui aussi - dans ses formes et son ornementation - cette simplicité ambiguë.

Les meubles sont le plus souvent en bois massif : orme, noyer, bois fruitiers et hêtre. Seuls les meubles de luxe sont en acajou massif et sculpté, ou en placage d'acajou. Les meubles peints, en hêtre, sont très fréquents (gris blanc, vert d'eau, tilleul) ; leurs motifs sculptés sont rehaussés d'un ton contrasté, souvent en camaïeu à la façon pompéienne. On pratique à nouveau des incrustations d'ébène, de citronnier, parfois de cuivre et de nacre, si chères au XVIIIe siècle, mais sur les meubles peints, de simples filets de couleur imitent ces incrustations.

## **LE STYLE EMPIRE - (1804-1815)**

Il se veut délibérément un style de propagande. Conçu pour exprimer la prépondérance absolue de la Majesté Impériale, il est destiné à servir de cadre à l'épopée Napoléonienne. A la fois simple et majestueux, solide et théâtral, il apparaît comme un style essentiellement nouveau, digne des grands principes révolutionnaires de 1789. Il a renié toutes les grâces frivoles de l'Ancien Régime. Ses lignes amples et sèches, son ornementation inspirée des grandes civilisations disparues, son exceptionnelle qualité de fabrication en font le témoin privilégié d'une époque où les

maréchaux et les grognards de la Grande Armée cherchèrent pendant quinze ans à surpasser la gloire des héros légendaires.

L'acajou est le bois le plus employé, massif pour les beaux meubles, en placage pour les meubles courants et pour les sièges ; il apparaît clair, foncé, moiré, ronceux, flammé. Son importation interdite en 1810 oblige les ébénistes à employer le noyer, la loupe d'orme, le hêtre, le frêne, le buis, l'olivier, l'érable et plus rarement le citronnier. La marqueterie a complètement disparu, elle est remplacée par l'incrustation de minces filets, de couronnes et des rosaces. Les bronzes sont les seuls ornements des meubles.

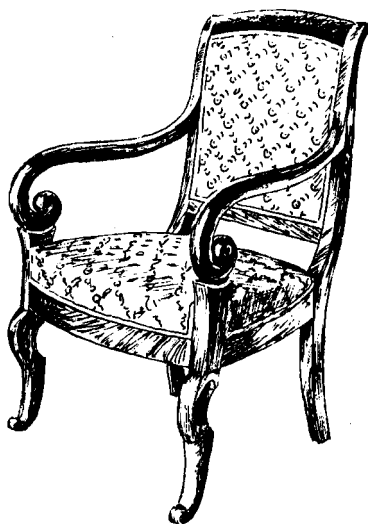
### **LE STYLE RESTAURATION - (1815-1830)**

La Restauration est d'abord une réaction contre les fastes voyants et la pompe monumentale de l'Empire. Elle impose une élégance, un raffinement, une subtilité que le goût de Napoléon pour la grandeur et l'éclat, avait en partie obscurcis. A l'acajou jugé trop lourd, on préfère tout à coup les bois blonds ; aux grands meubles ornés de bronze, des meubles de dimensions réduites, finement découpés ou incrustés.

Les artisans de cette époque, qui sont d'une grande habileté emploient indifféremment la technique du placage ou du bois massif et de l'incrustation. Les bois clairs sont le frêne verni, l'orme, le platane, le hêtre, le peuplier, l'érable, le sycomore, l'oranger, le citronnier, l'olivier, l'acacia. Les bois sombres sont l'acajou et le palissandre.

### **LE STYLE LOUIS-PHILIPPE - (1830-1848)**

C'est un style de bourgeois affairés et cossus, partagés entre le souci de leur confort et le désir de se donner des lettres de noblesse. Le style Louis-Philippe n'est pas original : il est exactement dans le prolongement du style Restauration dont il conserve la structure sans en garder l'élégance



raffinée.

Les fabricants recherchent une exécution rapide, rendue possible par les machines-outils qui deviennent fréquentes (il y a eu plus de modifications techniques entre 1830 et 1870 qu'en quatre cents ans d'artisanat). Les bronzes et les marqueteries qui alourdissent les prix de revient sont éliminés.

Les bois sombres et chauds sont à la mode. Les bois noircis sont généralement le poirier et le hêtre. Les bois clairs sont utilisés surtout pour le placage intérieur de certains meubles.

### **LE STYLE NAPOLEON III - (1848-1870)**

Le style Napoléon III est l'un des plus singulier qui soit : il n'y a rien ni dans les matériaux qu'il emploie, ni dans les formes qu'il reproduit, ni dans l'ornementation qu'il utilise qui lui soit véritablement propre. Tout est emprunté aux styles qui l'ont précédé.

Presque tous les bois d'ébénisterie sont employés pendant cette période.

L'ébène est utilisée aussi bien pour les meubles d'inspiration Renaissance ou Louis XV que pour les imitations de Boule. Le poirier noirci, le noyer, le bois de rose et le palissandre sont également très appréciés. Le bois laqué noir connaît la vogue la plus durable : il est surtout adopté pour les petits meubles à incrustations ou à

décor peint. Le papier mâché et la fonte font leur apparition dans l'ameublement.

### **LES STYLES 1900**

Le 1900 est une gigantesque récapitulation de tous les styles, de toutes les époques et de tous les pays. Les meubles qu'il produit imitent aussi bien la Chine que l'Espagne, le Gothique que le Boule.

Tous les matériaux et toutes les techniques sont utilisés par les fabricants et les ébénistes de l'époque.

### **LES STYLES 1925 - (1818-1939)**

Cette époque qui culmine avec l'exposition des arts décoratifs de 1925 à Paris s'assombrit dès 1933. Elle est donc d'une exceptionnelle brièveté et sa richesse ne nous en paraît que plus évidente. Les meubles sont influencés par les recherches esthétiques des peintres cubistes ou abstraits et des architectes fonctionnels qui donnent une importance nouvelle aux volumes géométriques. Cela explique que leur ornementation et leurs formes soient parfois un peu désaccordées. La meilleure production de l'époque est sans doute celle qui se rattache le plus clairement à la tradition du XVIIIe siècle français.

*Marie-Ange et Jacques JAMAIN*

~~~~~  
Tous les styles qui précèdent ne sont décrits que de façon très sommaire mais ils n'ont pour but que d'être des repères dans l'évolution des temps.

# Salle multi-sports



Depuis le mois d'octobre, la salle multi-sports propose aux St Bauzilloises et St Bauzillois diverses activités : le judo, la gymnastique, la musculation, le tennis de table.

Le judo pour les enfants de 5 à 7 ans et de 8 à 12 ans animé par Pascale et François du KALY CLUB ; à ce jour une quinzaine de nos jeunes participent aux cours à raison de deux par semaine.

Les ados et adultes quant à eux ont la possibilité de s'exprimer sur le

## Extrait MIDI-LIBRE

Judo ju jitsu club Saint-Bauzillois

Les qualifications régionales

Samedi dernier au dojo régional de Mèze ont eu lieu les qualifications régionales pour le championnat de France cadet. Le club était représenté par Julien Pelé et Vincent Poussier.

Dans la catégorie moins de 65 kg, Vincent Poussier termine à la cinquième place, Julien Pelé termine ex-aequo à la troisième place. Il rate de quelques points la qualification pour le tour suivant, c'est-à-dire les qualifications interrégionales.

Il apporte au club une superbe médaille de bronze.

Félicitations à ces jeunes

tatamis (tapis de sol pour les non initiés) avec Michel du Centre de Pleine Nature. Je lance un petit appel à tous ceux concernés par ces catégories d'âge à savoir que l'on peut pratiquer de 7 à 77 ans. C'est un sport de défense efficace ; il permet d'acquérir ou de développer : la souplesse, une musculation tonique, la résistance, l'endurance, les réflexes, la maîtrise de soi et surtout le respect de l'adversaire (qualité qui s'est perdue dans de nombreux sports collectifs !).

La partie musculation est libre ; chacun travaille suivant le but recherché : entretien, renfort des cuisses pour les joueurs de foot ou les skieurs par exemple...

Les lombaires et abdominaux sont exercés pour un meilleur maintien de la colonne vertébrale (si vous avez des problèmes à ce niveau consultez d'abord un kiné de préférence !). Un plan de travail personnalisé est établi au préalable par une personne qualifiée du KALY CLUB.

Actuellement 31 personnes sont inscrites à la musculation, j'en profite pour les encourager à venir s'entraîner en sachant bien que chacun a ses contraintes et ses soucis mais le plus dur est toujours le premier pas !...

Des activités supplémentaires vont vous être proposées au début de l'année. Je souhaite qu'elles aient votre adhésion, sachez que nous sommes toujours à l'écoute de nouvelles propositions afin d'améliorer les structures existantes et pour nous guider dans le choix des nouvelles disciplines.

Je termine là ces quelques mots au risque de vous lasser, en vous souhaitant à tous une très bonne et heureuse année et surtout une bonne santé en sachant que le sport est l'un des éléments qui nous permet de la conserver plus longtemps.

*Le Président de  
l'Office Municipal des Sports.  
Fabien BOUVIER*

## ETOILE SPORTIVE

Pour la saison 1996/97 le bureau se compose .

**Président** : Henri BRESSON

**Vice-président** : Robert PRUNET .  
Frantz REBOUL ; Jean BRESSON .

**Secrétaire** : Louis OLIVIER .  
Adjoint : Philippe BERTRAND .

**Membres du bureau** : Paul GAIRAUD (Presse) ; David VIALA ; Gilles OLIVIER . ; Nicolas CIRIBINO ; Thierry LERMA ; Olivier CAUSSE .

**Responsables - Equipes** :

**EQUIPE A** : David VIALA ; Louis DELAIRE ; Philippe BERTRAND .

**EQUIPE B** : Pierre VERDIER .  
Robert PRUNET .

**VETERANS** : Thierry LERMA ;  
Robert PRUNET .

**JEUNES** : Gilles OLIVIER ; Nicolas CIRIBINO ; Frantz REBOUL .

Résultats : A presque mi-parcours notre équipe A se maintient dans la première partie du classement, l'équipe B se pointe à une excellente 4<sup>ème</sup> place . Les Vétérans sont 2<sup>èmes</sup> mais avec 2 matchs en retard et qualifiés pour les 1/8<sup>èmes</sup> de finale de la coupe de l'Hérault . Nos équipes de jeunes souvent incomplètes à l'extérieur font le dur apprentissage des compétitions face à des clubs plus huppés . Souhaitons à tous une bonne fin de saison .

En fin de saison l'étoile fêtera son soixantième anniversaire . Afin d'organiser une rétrospective depuis sa création nous demandons aux anciens joueurs, dirigeants, parents, supporters, possédant des photos, documents ayant trait à la vie de notre club de bien vouloir les confier à un membre du bureau (celles-ci seront restituées après reproduction). Nous vous en remercions .

**VOEUX** les joueurs et dirigeants vous adressent tous leurs meilleurs voeux pour 1997 .

*Frantz REBOUL Janvier 1997*

**DEUIL** . Fin 1996 et début 1997 - Jean ISSERT qui fut de longues années gardien de but et René AUDIBERT membre fondateur et ancien dirigeant , nous ont quittés . Nous adressons aux familles nos condoléances émues et attristées .

## Dotation aux associations 1996

Le Publiaire a demandé à la Mairie la liste des associations subventionnées. Voici un sujet qui intéressera certainement les St Bauzillois : chacun pouvant en effet se rendre compte de l'utilisation qui est faite des deniers publics pour une (petite) partie du budget

de fonctionnement.

Les curieux pourront se reporter au N° 26 de Juillet 92 où déjà un article était paru sur les subventions aux associations. Quelques unes ont disparu, d'autres se sont créées. Globalement on perçoit une certaine stabilité dans les

sommes allouées avec toutefois deux exceptions : le "Comité des fêtes" qui a 10 000 F de moins qu'en 92 et "l'Etoile sportive" qui, au contraire, bénéficie de 4 000 F de plus. Il est à noter que quelques associations ("Son et lumière", "Les berges de la musique") sont assez mal connues du public et même... de nos élus.

Enfin dernière remarque, certaines "associations" à qui sont versées des sommes relativement importantes (Dépistage du cancer, Charte, Syndicat d'initiative, Crèche) ressemblent plus à des services publics ou paramunicipaux qu'à de classiques associations loi 1901.

Patrik DOL

*Nota :*

*La crèche parentale n'ayant pu être réalisée, les 20 000 F en excédent seront reportés sur 1997.*

*La rubrique DIVERS comprend par exemple les voyages extra-scolaires ou classes vertes pour les écoles publique et privée, des subventions diverses au Collège de Ganges , à la Présentation et au Lycée du Vigan .*

| ASSOCIATIONS                 | <i>Pour rappel</i> |          | 1996      |
|------------------------------|--------------------|----------|-----------|
|                              | 1991               | 1992     |           |
| AMIS DES BEAUX ARTS          | 3 200 F            | 4 000 F  | 4 000 F   |
| ANCIENS COMBATTANTS          | 1 000 F            | 1 000 F  | 1 000 F   |
| ANCIENS PRISONNIERS          | 0 F                | 0 F      | 0 F       |
| Asso. SPORT - CULTURE (CATE) |                    |          | 30 000 F  |
| BISCAN PAS                   | 0 F                | 0 F      | 1 000 F   |
| COMITE DES FETES             | 23 000 F           | 25 000 F | 15 000 F  |
| COMMUNE LIBRE                | 0 F                | 0 F      | 0 F       |
| ECURIE DES PATUS             | 0 F                | 0 F      | 0 F       |
| ENTR'AIDE TAURAC             | 500 F              | 800 F    | 0 F       |
| ETOILE SPORTIVE              | 10 000 F           | 13 000 F | 17 000 F  |
| FINS PECHEURS                | 1000 F             | 1 200 F  | 1 500 F   |
| FOYER RURAL                  | 4 500 F            | 4 500 F  | 4 500 F   |
| HI-FI CLUB                   | 2 000 F            | 2 000 F  | 0 F       |
| JOYEUSE PETANQUE             | 1 000 F            | 1 000 F  | 1 500 F   |
| LES BERGES DE LA MUSIQUE     |                    |          | 1 000 F   |
| LES PETARELLES               |                    |          | 1 000 F   |
| LO PUBLIAIRE                 | 5 000 F            | 5 000 F  | 5 000 F   |
| LUTINS CEVENOLS              | 0 F                | 0 F      | 0 F       |
| LYRE ST BAUZILLOISE          | 6 000 F            | 5 000 F  | 4 000 F   |
| MEMOIRE ET IMAGE             |                    |          | 3 000 F   |
| O.M.S.                       |                    |          | 7 000 F   |
| OGEC (Ecoles libres)         | 6 500 F            | 10 000 F | 10 000 F  |
| SANS INTERDIT                | 0 F                | 0 F      | 0 F       |
| SON ET LUMIERE               | 2 000 F            | 2 000 F  | 1 000 F   |
| SOU DES ECOLES LAIQUES       | 3 700 F            | 6 000 F  | 10 000 F  |
| ST HUBERT CLUB               | 0 F                | 0 F      | 0 F       |
| TASHUNKA                     | 0 F                | 0 F      | 0 F       |
| TENNIS CLUB                  | 7 000 F            | 7 000 F  | 0 F       |
| DIVERS                       |                    |          | 9 014 F   |
| IMIM (Dépistage du cancer)   |                    |          | 13 986 F  |
| CHARTRE INTERCOMUNALE        |                    |          | 28 000 F  |
| SYNDICAT INITIATIVE          | 12 000 F           | 12 000 F | 12 000 F  |
| CRECHE PARENTALE             |                    |          | 20 000 F  |
| TOTAL                        | 87 500 F           | 99 500 F | 200 500 F |



## Les Voeux de notre Maire

Mes Chers Concitoyens,

Mes chers amis, l'usage antique et solennel veut que je vous adresse mes voeux de bonne et heureuse année.

C'est avec beaucoup de plaisir que le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons, pour vous, pour vos familles, pour tous ceux qui vous sont chers, leurs voeux de réussite, de santé et de bonheur.

Je voudrais aussi avoir une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés, pour nos chers disparus, et toute ma sympathie va d'abord aux familles les plus touchées dans leur coeur.

C'est avec beaucoup d'optimisme que j'envisage l'avenir de notre cité en ce début d'année 1997.

Aujourd'hui, le maire et son équipe sont chargés de gérer le budget de la commune et un certain type d'actions locales qui s'appliquent à l'environnement, à l'urbanisme et à l'aménagement.

Notre programme comprend plusieurs volets.

Chacun d'eux propose une série de mesures concrètes destinées à l'amélioration de la qualité de la vie de nos concitoyens.

Des projets qui finissent et d'autres qui vont naître pour n'en citer que quatre pour 1997 :

- La sécurité du chemin neuf par la réalisation d'un rond-point.
- La rénovation de la salle polyvalente.
- La rénovation de l'éclairage public.
- La 2eme partie de l'aménagement de l'esplanade avec le terrain de "l'enclos".

Fidèle à notre programme nous continuerons à apporter des améliorations à notre cité, qui dit amélioration dit forcément modernisation.

Mais nous resterons toujours dans la limite du raisonnable pour ne pas alourdir les charges des contribuables.

Dans le contexte actuel, avançons doucement, mais sûrement.

"L'eau qui tombe goutte à goutte, mais sans cesse, finit par creuser son lit dans le roc le plus dur" (TOLSTOI)

Voici mes chers amis le message que je vous adresse.

Encore une fois :

Bonne et heureuse année à toutes et à tous

Le Maire

F. CAMBON

### Les travaux du conseil municipal Les travaux du conseil municipal Les travaux du conseil

#### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04.10.1996

Le quatre octobre mil neuf cent quatre vingt seize, à 21 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. CAMBON F ;  
DEFLEUR J ROUGER P ;  
ISSERT G  
FLOURIAC G ; AUBIN P ;  
REBOUL J ; CLEMENT P.  
Mmes BOUVIE B ; CLAIRET L ;  
PEYRIERE M.

Absents : MM. BOURGADE  
(procuration à ROUGER P)  
OLIVIER (procuration à CAMBON)  
VERDIER (procuration à DEFLEUR)  
Mme RICOME (procuration à  
BOUVIE B)

Secrétaire de séance M. ROUGER  
P.

Le procès-verbal de la séance précédente étant approuvé, le Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes

#### I BUDGET SUPPLEMENTAIRE 96

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Supplémentaire qui s'équilibre de la façon suivante

- Section de fonctionnement
  - Dépenses 180 000 F
  - Recettes
- Section d'Investissement
  - Dépenses 468 380 F
  - Recettes

Le budget est approuvé par 14 voix pour et une abstention (Monsieur AUBIN).

#### II DECHARGE DU TRIADOU :

Monsieur le Maire rappelle qu'en 1995 un accord de principe avait été pris pour créer une commission locale de surveillance de la décharge du Triadou.

Il précise aujourd'hui que cette demande doit être formulée auprès de la Préfecture de l'Hérault, et qu'il convient de ce fait de prendre une délibération.

Le Conseil, à l'unanimité, demande la création de cette commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16.12.1996

Le seize décembre mil neuf cent quatre vingt seize, à 21 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

**Présents** MM. CAMBON F ; DEFLEUR J ; OLIVIER G ; ROUGER P ; BOURGADE L ; REBOUL J ; AUBIN P ; VERDIER P ; CLEMENT P ; ISSERT G.

Mmes BOUVIE B ; PEYRIERE M ; RICOME M.

**Absents** Mme CLAIRET (proc. à BOUVIE B)

M. FLOURIAC G (proc. à ROUGER P)

**Secrétaire de séance** M. DEFLEUR J.

Le procès-verbal de la séance précédente étant approuvé, le Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

### I - VIREMENTS DE CREDITS BUDGET COMMUNE

Afin de régulariser les écritures 96 il convient de faire les virements de crédits suivants :

|          |                 |          |                 |
|----------|-----------------|----------|-----------------|
| chap. 61 | - 29 000        | chap. 64 | + 23 500        |
| chap. 65 | - 3 000         | chap. 66 | + 8 500         |
|          | <u>- 32 000</u> |          | <u>+ 32 000</u> |

Le Conseil approuve ces virements de crédits par 14 voix pour et 1 abstention (P. AUBIN)

### II - BUDGET SUPPLEMENTAIRE SERVICE EAU - ASSAINISSEMENT

1) Investissement :

Afin de régulariser une erreur d'écriture intervenue sur le compte administratif 95, il convient de faire la rectification suivante :

|         |          |
|---------|----------|
| art 001 | 12 317   |
| art 10  | + 12 317 |

2) Fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre de la façon suivante :

|              |          |
|--------------|----------|
| - Dépenses : |          |
|              | 25 500 F |
| - Recettes : |          |

Le budget est adopté par 14 voix pour et 1 abstention (P.AUBIN)

### III - TRAITEMENT DE L'EAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis les crues

importantes de l'Hérault, les analyses d'eau montrent fréquemment une pollution bactériologique et que par conséquent, un traitement par chlore est demandé par la D.D.A.S.

Afin d'éviter des manipulations de plus en plus fréquentes de ce produit, un devis de système de chloration automatique a été demandé à la D.D.A.

Ce système serait doublé d'un système de télésurveillance qui signalerait le manque de chlore, les défauts de pompes de surpression, le niveau bas du réservoir, les défauts E.D.F. etc. ... Le coût total des travaux s'élève à 195 372 Francs T.T.C. Ces travaux pouvant bénéficier de l'aide du Conseil général et de l'Agence de l'Eau.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte ce projet, autorise Monsieur le Maire à demander une aide financière aussi élevée que possible au Conseil Général, à l'Agence de l'Eau, et sollicite le concours de la D.D.A. pour assurer la maîtrise d'oeuvre.

### IV PROJET D'ATELIER RELAIS A FRIGOULET :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Madame MAYEUR, de constituer une opération d'atelier relais au bénéfice de la Société CHLOROPHIL qu'elle a constituée avec son mari.

Cet atelier pourrait se faire dans la zone artisanale, sur un terrain appartenant à Madame MOURGUES, cadastré C 205 pour une surface totale de 33 ares 40 ca.

Cette parcelle serait divisée en deux lots, dont l'un de 1670 m<sup>2</sup> serait acheté par la Mai rie.

Le prix de vente du terrain serait de 71 francs le m<sup>2</sup> H.T., les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur, cela portera le coût de l'acquisition à 154 037,48 francs T.T.C.

La construction consisterait en un hangar agricole. Des devis ont été demandés par Madame MAYEUR ; le plus intéressant étant celui présenté par la SARL CHANTAGREL qui présente un projet de construction métallique pour 126 784,37 francs T.T.C.

Le coût total de l'opération atelier relais s'élèverait donc à 280 822 francs T.T.C.

Cette opération serait financée par un emprunt dont l'annuité serait couverte par le loyer. Une aide financière sera demandée au Conseil Général.

Madame MAYEUR demande à bénéficier d'une location vente. Le loyer sera défini par acte notarié, en fonction du coût réel de l'opération et de la durée du bail.

Le Conseil, à l'unanimité :

- APPROUVE l'achat de la parcelle cadastrée C 205 pour une surface de 1670 m<sup>2</sup> au prix de 154 037,48 francs et autorise le maire à signer l'acte.

- APPROUVE le projet de construction d'un atelier relais. Autorise le maire à faire les démarches

- ACCEPTE le principe d'une location vente. DIT que cette opération sera inscrite au B.P. 97.

### V - LOCATION ATELIER RELAIS CHEMIN DU MAS DE BANAL

Monsieur COULET, Gérant de la Société E.G.C. ESPACE a demandé à occuper l'atelier relais qui a été libéré par la Société ESTERE.

Des travaux de remise en état sont en train d'être effectués.

Il donne ensuite lecture du bail de location. Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à le signer.

### VI - PERSONNEL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur GHISALBERTI est à la retraite depuis le mois d'août et qu'afin de le remplacer, il est possible de modifier l'emploi à mi-temps occupé par Monsieur ALLEGRE en emploi à temps complet. Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette modification qui sera soumise à l'avis de la C.T.P.

D'autre part, il précise que cette année, compte tenu du travail effectué par les employés, il a fait des propositions d'avancement de grade.

Afin que les agents puissent bénéficier de ces promotions, il convient de modifier le tableau des effectifs qui à compter du 1er janvier 1997 sera le suivant :

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| - Rédacteur principal          | 1 |
| - Agent de maîtrise            | 1 |
| - Agent de salubrité en chef   | 1 |
| - Agent d'entretien            | 4 |
| - Agent administratif          | 1 |
| - Agent administratif qualifié | 1 |
| - Gardien de Police principal  | 1 |

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ce nouveau tableau des effectifs.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.*

# E T A T C I V I L

## N A I S S A N C E S

ROBERT Gaétan  
 VICENTE Lucie  
 GUIDICE Jessie  
 GUICHARD Noémie  
 LAMOUREUX Justine  
 BROSZKIEWICZ Florian

## D E C E S

|                               |               |
|-------------------------------|---------------|
| POITEVIN Léon                 | le 10.10.1996 |
| ISSERT Jean                   | le 11.10.1996 |
| MARTIAL Louis                 | le 12.10.1996 |
| RICOME Georgette Vve AGRANIER | le 07.12.1996 |
| FOURCAND Henri                | le 05.01.1997 |
| AUDIBERT René                 | le 07.01.1997 |
| CANCEL Roger                  | le 08.01.1997 |

*Dans le Palmarès 1996 que nous avons publié dans notre N° d'octobre, on nous signale des oublis :*

- VILE Pascal - CAP Métallier .
  - THEROND Carole Licence lettre moderne .
- Félicitations*

Lo Publiaire a appris avec plaisir que l'année 1996 a été fertile en anniversaires des 50 ans de mariage. (1946)

- En effet :
- Mr et Mme BOIS Aimé
  - Mr et Mme BERTRAND Henri
  - Mr et Mme PASTOR Alfred
  - Mr et Mme ISSERT Roger

ont fêté leurs noces d'or.

Il faut souligner que ces 4 couples se sont mariés à St Bauzille et y ont pris leur retraite après avoir travaillé dans le village.

C'est l'exemple même de St Bauzillois connus et estimés de tous.

Nous leur souhaitons une bonne santé en attendant leurs noces de diamant.

## S E R V I C E M E D I C A L E T P H A R M A C E U T I Q U E D E G A R D E D I M A N C H E E T J O U R S F E R I E S 1 e r T R I M E S T R E 1 9 9 7

|          |            |                    |                |
|----------|------------|--------------------|----------------|
| Dimanche | 26 Janvier | DR TEHIO           | 04 67 73 81 32 |
|          |            | PH SCHOENIG        | 04.67.81.35.60 |
| Dimanche | 02 Février | DR SEGALA          | 04 67 73 91 83 |
|          |            | PH BRUN            | 04.67.73.70.05 |
| Dimanche | 09 Février | DR MORAGUES        | 04 67 81 31 34 |
|          |            | PH BANIOL          | 04.67.73.80.20 |
| Dimanche | 16 Février | DR MONNEY          | 04 67 81 32 84 |
|          |            | PH BOURREL         | 04.67.73.84.12 |
| Dimanche | 23 Février | DRS LAPORTE-RENAUD | 04 67 73 85 52 |
|          |            | PH VALAT           | 04.67.73.84.15 |
| Dimanche | 02 Mars    | DR BOUSQUET        | 04 67 73 83 31 |
|          |            | PH SCHOENIG        | 04.67.81.35.60 |
| Dimanche | 09 Mars    | DR DUPONT          | 04 67 73 87 95 |
|          |            | PH BRUN            | 04.67.73.70.05 |
| Dimanche | 16 Mars    | DR TEHIO           | 04 67 73 81 32 |
|          |            | PH BANIOL          | 04.67.73.80.20 |
| Dimanche | 23 Mars    | DR SEGALA          | 04 67 73 91 83 |
|          |            | PH BOURREL         | 04.67.73.84.12 |
| Dimanche | 30 Mars    | DR LAVESQUE        | 04 67 73 66 73 |
|          |            | PH VALAT           | 04.67.73.84.15 |
| Lundi    | 31 Mars    | DR LAVESQUE        | 04 67 73 66 73 |

Le Médecin de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h

La Semaine qui suit, il assure les urgences **de nuits en cas d'absence** du médecin traitant.

La Pharmacie de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

## P O U R Q U E V I V E L E P U B L I A I R E



NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

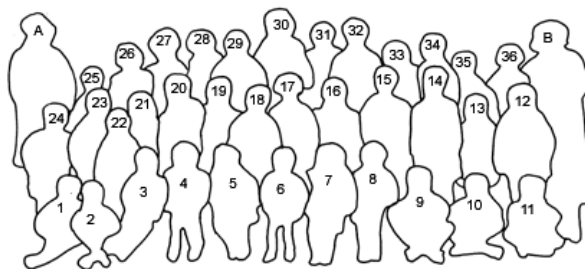
.....

Je soutiens le Publiaire et je contribue à son action en versant la somme de:

*Lo Publiaire C.C.P. N° 25278 X MONTPELLIER*

Date : Signature :

Vous pouvez envoyer votre Don à Lo Publiaire Sant Bauzelenc, Rue de la Roubiade, 34190 St Bauzille de Putois ; ou le remettre à un membre du bureau du Publiaire ; ou le déposer dans la boîte au lettres du Publiaire à l'ancienne mairie.



## Résultat de l'enquête réalisée dans le village début décembre 1996 . "Reconnaissons nos aînés"

Au mois de mai dernier nous avons reçu un courrier de Mr CAIZERGUES Jean de Perpignan avec cette photo de classe et les précisions suivantes .

*"Ci-joint une vieille photo de classe retrouvée dans mes archives ... . Ma grand mère y était institutrice depuis 1900 et jusqu'à sa retraite en 1929 . Elle avait la classe enfantine (4 à 7 ans) , à 7 ans les garçons allaient chez monsieur CABANE (école située en haut du Courtou), les filles chez madame METGE .*

*L'école enfantine et l'école de filles étaient au carrefour de la Vierge, la première face à la route de Montoulieu, l'école de fille à l'arrière du bâtiment face à la cour de récréation .*

*Les institutrices avaient leur logement à côté de leur classe : ma grand mère face à la route de Montoulieu, Mme METGE face au Chemin Neuf .*

*Chaque logement comportait une cuisine et une salle à manger au rez de chaussée, et trois chambres à l'étage .*

*Jusqu'en 1929 (et peut être après) seul le rez de chaussée avait l'électricité . On montait se coucher avec une bougie et on prenait l'eau à la pompe ... .*

*Remarquez que près de 70 ans après la photo en noir et blanc est encore très lisible . "*

Suivi d'un schéma de l'école et de quelques noms d'enfants présents sur cette photo .

Nous avons décidé d'enquêter auprès de vous tous pour retrouver le nom de toutes les personnes figurant sur cette photo . Enquête que nous avons réalisée début

décembre et dont nous vous communiquons les résultats aujourd'hui . Les anecdotes se rapportant à ces classes ne nous sont pas parvenues les souvenirs étant trop lointains, et oubliés avec le temps . Par contre cela a suscité beaucoup de discussions autour des panneaux , preuve que l'opération vous a plu . Il y en a même qui nous ont prêté des photos anciennes de classe et autres conservées dans leurs archives . Nous renouvellerons donc cette opération . Si vous même possédez des documents méritant en présence des groupes de personnes (datant d'avant-guerre) vous pouvez nous les communiquer avec vos précisions (document qui vous seront restitués après copie) .

Pour cette photo, les enfants qui posent devant le photographe, ont aujourd'hui entre 72 et 79 ans . Au bord de la cours , assis, debout ou perchés sur un banc , encadrés de leur enseignantes et vêtus en conséquence pour le cliché qui allaient immortaliser cet instant ; l'émotion et la rigueur se lisent sur tous les visages .

Il nous manque deux noms ceux des numéros 13 et 16 ! pour les autres : un prénom suivi d'une astérisque est incertain mais le plus souvent cité ; le patronyme suivi d'un "?" n'a eut qu'une reconnaissance .

CELIE thierry

| N° | NOM                                     |
|----|-----------------------------------------|
| A  | Mme CAIZERGUE<br>Institutrice (4-7 ans) |
| 1  | AGUSSOL Alphonse ?                      |
| 2  | AGUSSOL Pierre                          |
| 3  | BRESSON Henriette                       |
| 4  | JAOUL Emile                             |
| 5  | METGE Rose                              |
| 6  | OLIVIER Jean                            |
| 7  | METGE Jeannine                          |
| 8  | CHALIER Yvette                          |
| 9  | LAROQUE Alexandre *                     |
| 10 | LAROQUE Joseph *                        |
| 11 | ZAPATER Jean                            |
| 12 | VERVIER Rose                            |
| 13 |                                         |
| 14 | GUALARD Marie-Louise                    |
| 15 | GUALARD Rose                            |
| 16 |                                         |
| 17 | OLIVIER Juliette                        |
| 18 | OLIVIER Emile                           |
| 19 | BASTIDE Jeanne                          |
| 20 | BASTIDE Raymonde                        |
| 21 | CAIZERGUES Denise                       |
| 22 | CAIZERGUES Yvonne                       |
| 23 | JAOUL Marcelle                          |
| 24 | JAOUL Gaston                            |
| 25 | CHALIER Henri                           |
| 26 | CAIREL Lucie                            |
| 27 | BRESSON Marcelle                        |
| 28 | DELEUZE Rose ?                          |
| 29 | METGE Lucette                           |
| 30 | CABANNE Edmée                           |
| 31 | VALETTE Jeanne                          |
| 32 | SERODY Rose                             |
| 33 | CABANNE Mireille ?                      |
| 34 | OLIVIER Aimée                           |
| 35 | SERODY René                             |
| 36 | AGUSSOL Marcelle                        |
| B  | Mme METGE<br>Institutrice (fille)       |